les étudiants au travail.



randstad

06.2026

partner for talent.

sommaire.

1 introduction et méthodologie.

1.1 introduction.

1.2 méthodologie.

2 résultats.

2.1 la part des étudiants actifs.

2.2 quel type de jobs, quels secteurs et quelles entreprises?

2.3 comment les étudiants cherchent-ils et trouvent-ils leur job?

2.4 les formes contractuelles.

2.5 la rémunération des étudiants.

2.6 le montant des dépenses des étudiants.

2.7 le salaire et le contenu de la fonction, critères décisifs.

2.8 le salaire adapté au travail, facteur clé de satisfaction.

2.9 l'influence sur les performances aux études.

2.10 le rôle majeur des parents (et de la famille).

2.11 les perspectives d'avenir sur le marché du travail.

introduction et méthodologie.



1.1 introduction.

pourquoi cette étude?

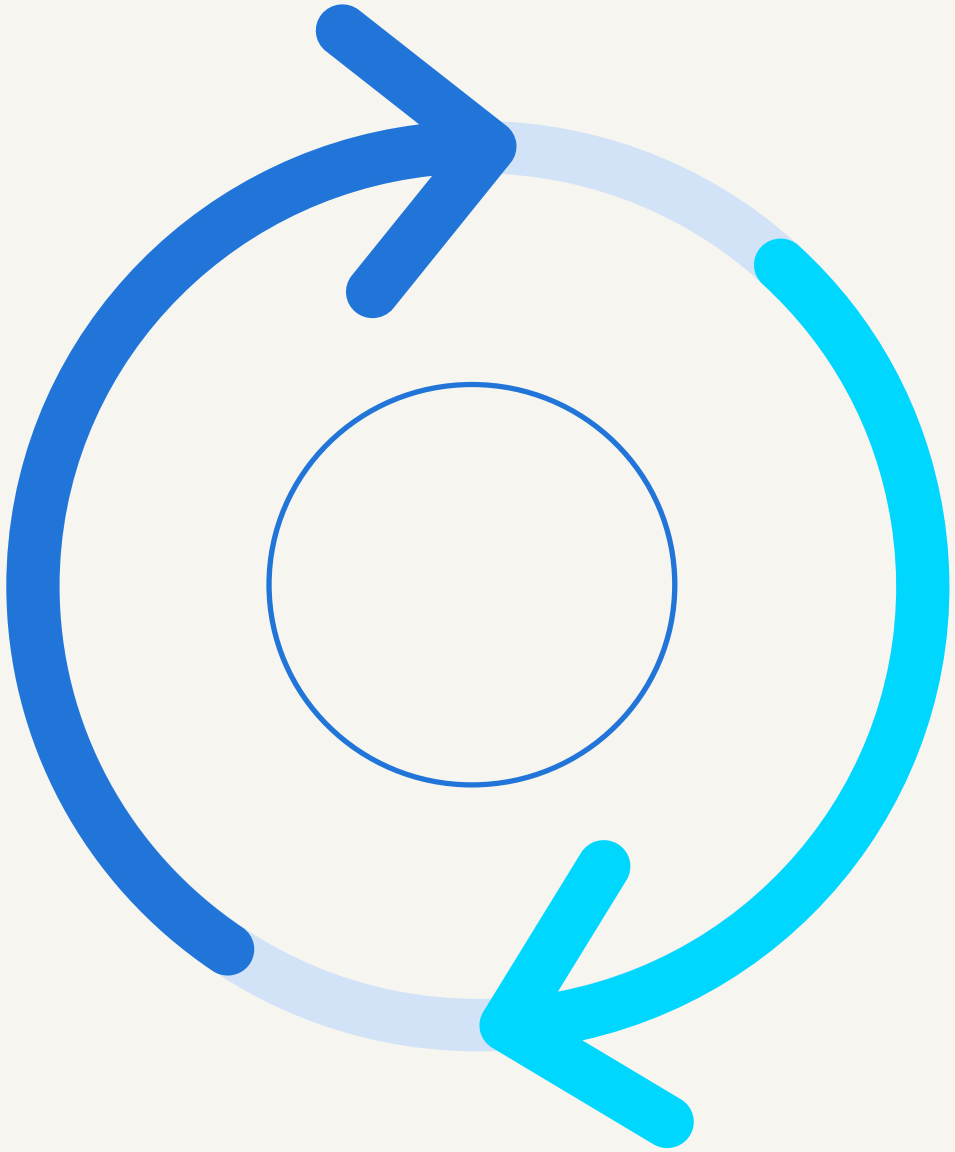
Jouant quotidiennement un rôle pivot entre les étudiants et les entreprises, nos consultants connaissent mieux que quiconque les besoins de ces deux publics. Cette étude nous permet de collecter, depuis 23 ans déjà, des données solidement étayées sur le rapport des étudiants au travail. En tant que premier prestataire de services en ressources humaines du pays, nous sommes heureux de partager cette expertise.

Depuis la toute première enquête, qui remonte à 2004, nous demandons chaque année à un échantillon représentatif de 1.000 étudiants à quels moments ils travaillent, quels jobs ils exercent et dans quels secteurs ils sont employés. Parce que nous estimons que le «travail» ne se limite pas à la simple exécution d'une fonction rémunérée dans une entreprise, nous examinons aussi dans quelle mesure les étudiants s'engagent comme bénévoles ou effectuent de petits travaux informels. Nous tentons de comprendre comment ils recherchent ces jobs, combien ils gagnent et à quoi ils consacrent leur argent.

Nous analysons également dans cette étude le nombre d'étudiants qui travaillent sans contrat, la satisfaction que leur procure leur travail et des aspects qu'ils jugent importants dans leur fonction.

Cette enquête analyse sous de multiples facettes les tout premiers contacts que les jeunes entretiennent avec le marché du travail. Même si les résultats révèlent des changements très légers, voire un statu quo sur de très nombreux plans (ce qui établit la pertinence de la méthodologie choisie), nous pouvons, cette année encore, dégager certaines évolutions dignes d'intérêt. Cette étude constitue une lecture incontournable pour tous ceux qui veulent aborder la problématique des jeunes et du travail en connaissance de cause. Nous espérons qu'elle servira de source d'inspiration aux décideurs politiques et aux entreprises qui, comme nous, souhaitent contribuer à optimiser ce premier contact des jeunes avec le marché du travail.





1.2 méthodologie.

Cette enquête a sondé l'opinion de 1.000 étudiants âgés de plus de 15 ans et inscrits dans l'enseignement secondaire (général, technique ou professionnel) ou supérieur (universités, hautes écoles). Le questionnaire a été complété en ligne entre le 2 et le 23 mars 2026. Les sous-groupes sont représentatifs de la population (sexe, âge, région, ...).

Nous avons interrogé les étudiants sur plusieurs thématiques liées au travail. Combien gagnent-ils? Quel type de travail effectuent-ils? Dans quels secteurs? À quoi consacrent-ils leur argent? Sont-ils satisfaits de leur job? Ont-ils été engagés sous contrat de travail? Dans quelle mesure souhaitent-ils travailler comme indépendants?

tableau 1

les répondants

sexe	hommes	49%
	femmes	51%
langue	francophones	47%
	néerlandophones	53%
âge	15-17 ans	43%
	18-21 ans	35%
	22-25 ans	15%
	26-30 ans	8%
niveau d'études actuel	master	9%
	bachelier	25%
	secondaire ou primaire	47%
niveau d'études souhaité	master	32%
	bachelier	32%
	secondaire ou primaire	28%
région	Flandre	55%
	Wallonie	33%
	Bruxelles	12%

résultats.



2.1 la part des étudiants actifs.

Cette étude s'intéresse aux étudiants qui travaillent et porte prioritairement sur le travail rémunéré. Comme nous ne voulons pas réduire le concept de travail à la seule activité d'étudiant, nous cherchons également à savoir dans cette étude si les étudiants exercent des activités d'appoint contre paiement ou s'engagent comme bénévoles.

18% des jeunes interrogés ne travaillent pas. Ils n'exercent ainsi aucune activité professionnelle à titre d'indépendant, n'ont pas de job d'étudiant, n'effectuent pas de petits boulots et ne pratiquent pas le bénévolat. La grande majorité des étudiants exercent donc une activité. Le travail fait donc partie intégrante de la vie quotidienne du plus grand nombre d'étudiants.

qui travaille quand?

- 76% des étudiants travaillent comme jobistes pendant les vacances d'été. Un chiffre stable par rapport à l'an dernier. À l'échelle régionale, le pourcentage d'étudiants déclarés actifs pendant les vacances d'été est significativement plus élevé chez les étudiants domiciliés en Flandre (82%) et à Bruxelles (71%) que chez ceux qui habitent en Wallonie (68%).

- Par ailleurs, trois quarts des répondants (75%) travaillent également le reste de l'année scolaire, un chiffre stable par rapport à l'an dernier (75%). Le pourcentage qui indique travailler pendant l'année est significativement moindre en Wallonie (70%) qu'en Flandre (78%) et à Bruxelles (72%). Lors du premier sondage réalisé en 2004, 30% des étudiants travaillaient durant l'année scolaire. L'explication de cette progression considérable est à rechercher dans l'assouplissement progressif de la législation. La pénurie sur le marché du travail a également joué un rôle important ces dernières années.

- Seuls 8% de l'ensemble des étudiants ne travaillent que pendant les vacances d'été, 7% uniquement pendant l'année scolaire.

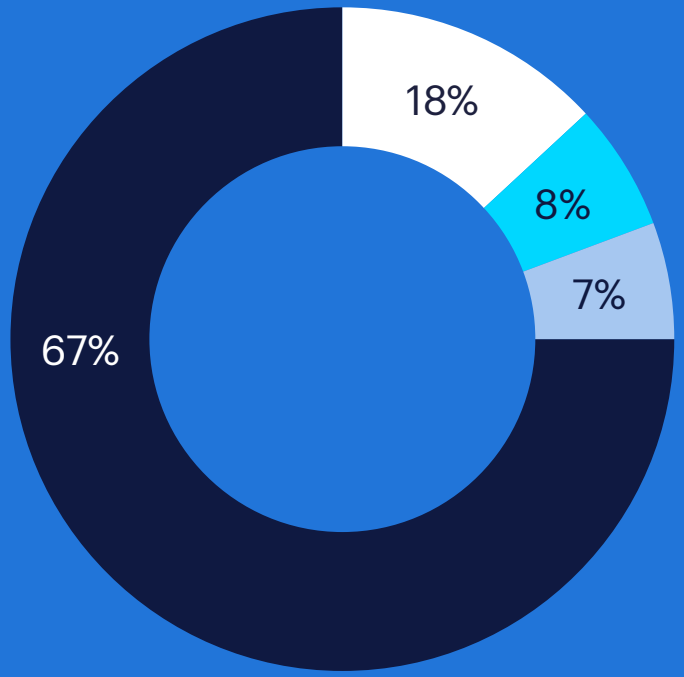
- 67% des étudiants conjuguent donc les deux périodes de travail. Il y a 5 ans, cela ne concernait que la moitié des étudiants (51%).

- Près d'un étudiant jobiste sur trois (32%) déclare travailler parfois pendant le blocus ou les examens, un résultat stable par rapport à l'an dernier. L'âge joue également un rôle généralement non négligeable. Les 22-25 ans (44%) et les plus de 25 ans (42%) travaillent plus fréquemment durant la période des examens que les 18-21 ans (36%). Les étudiants en master (41%) et ceux qui résident en kot (48%) travaillent eux aussi plus souvent en période d'examens. Lors de la première mesure de cet indicateur en 2018, seuls 24 % des étudiants travaillaient pendant le blocus.

- Détail frappant: plus de la moitié des étudiants jobistes indiquent que les employeurs ont tenté de les convaincre de travailler pendant les heures de cours. Cette proportion est en nette hausse par rapport aux années précédentes (passant de 46 % à 55 %). La majorité des étudiants ayant accepté de travailler durant ces créneaux ont admis avoir manqué certains cours (75% contre 78% l'an dernier). Pour pouvoir travailler, 21% (contre 19%) des répondants expliquent ainsi avoir manqué les cours plusieurs fois par semaine et 18% (contre 29%) plusieurs fois par mois.

figure 1

les étudiants et le travail (en %)



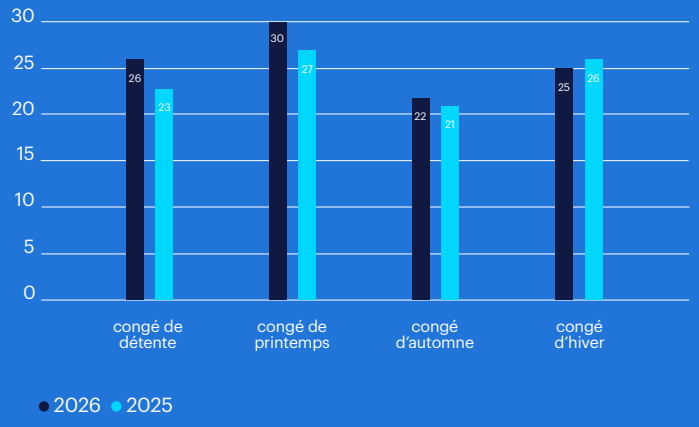
- 18% ne travaillent pas
- 8% travaillent uniquement pendant les vacances d'été
- 7% travaillent uniquement durant l'année scolaire
- 67% travaillent à la fois en été et pendant l'année

comme toujours, le schéma de travail des étudiants employés durant l'année scolaire (75%) est très variable:

- 38% travaillent pendant l'une des petites vacances scolaires.
- 21% travaillent régulièrement à heures fixes le week-end et/ou en semaine.
- 25% travaillent à intervalles irréguliers.

figure 2

part des étudiants actifs durant les autres périodes de vacances scolaires (en %)



- 21% des étudiants travaillent à horaire fixe en dehors des périodes de vacances.
 - 64% de ces étudiants travaillent le week-end.
 - 53% travaillent en semaine. La moitié des étudiants qui travaillent en semaine le font en dehors des heures de cours (50%).

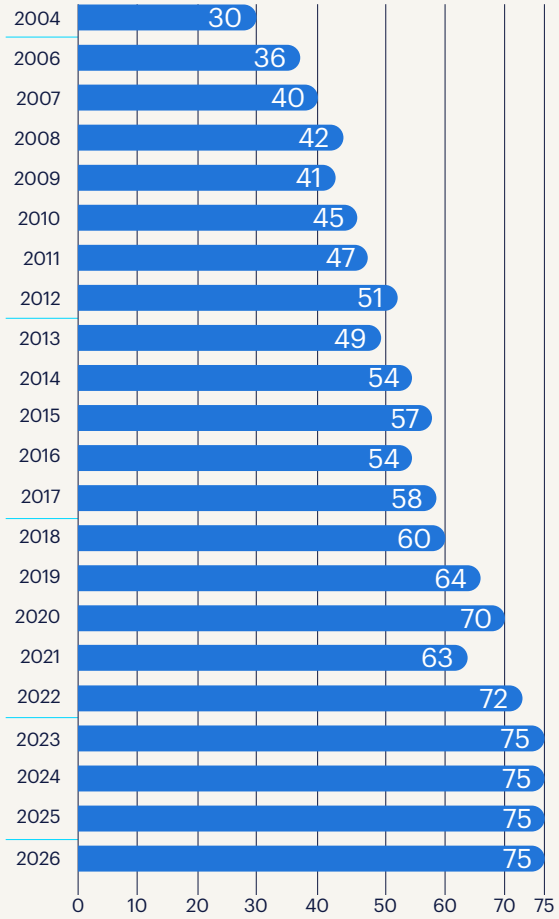
- Les étudiants disent travailler en moyenne 64 jours par an (contre 73 l'an dernier et 68 l'année d'avant). La médiane se situe à 40 jours, soit 10 de moins que l'an dernier. Le gros écart entre la médiane et la moyenne trahit une répartition très inégale. Certains étudiants disent travailler tous les jours. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de journées de travail complètes. L'assouplissement de la législation permet aujourd'hui aux étudiants de travailler très facilement à temps partiel. Une opportunité clairement saisie à pleines mains, tant par les employeurs que par les étudiants. La conversion des jours en heures de travail autorisé – conjuguée à la forte conjoncture économique – a donc bel et bien produit des effets majeurs.

- 43% des étudiants effectuent divers petits travaux contre paiement, comme du baby-sitting ou du jardinage.

- 27% des étudiants s'impliquent comme bénévoles. Une situation quasi inchangée par rapport aux années précédentes. Même si les étudiants sont nettement plus nombreux qu'en 2004 à travailler tout au long de l'année, cette tendance n'évolue pas au détriment de leur engagement comme bénévoles. Ces résultats contredisent donc les informations diffusées par les médias, selon lesquelles le bénévole serait en voie d'extinction. Un constat d'autant plus positif que cet engagement permet de développer des compétences qui s'avéreront précieuses dans leur future vie professionnelle.

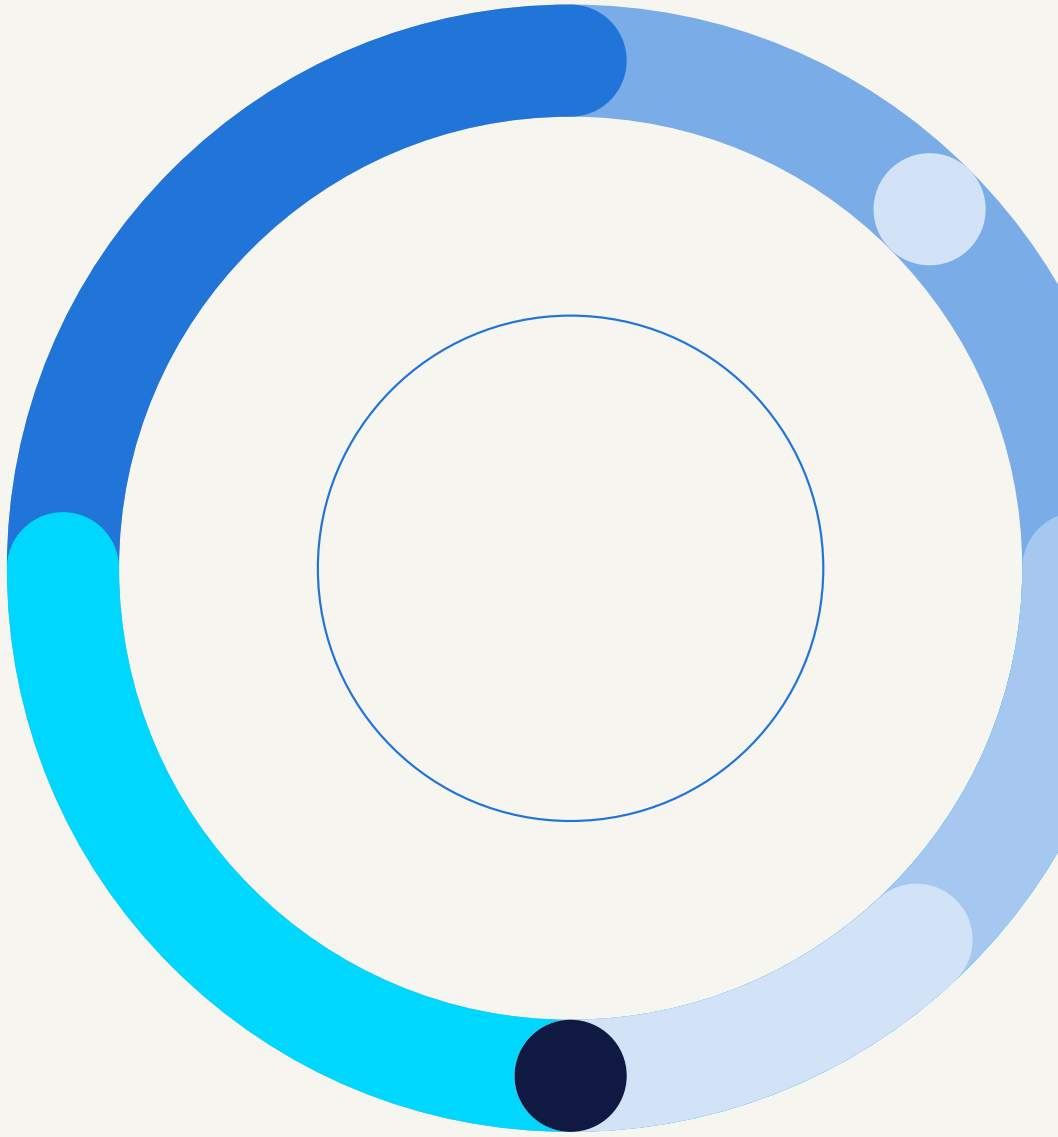
figure 3

part des étudiants travaillant pendant l'année scolaire (en %)



Cette figure montre l'évolution du nombre d'étudiants qui travaillent durant l'année scolaire. Les lignes bleues indiquent les moments où la législation sur le travail des étudiants a été modifiée.

- En octobre 2005, le quota était fixé à 23 jours de travail en dehors des vacances d'été pour conserver le statut avantageux d'étudiant.
- Début 2012, ce système autorisant 23 jours pendant l'été et 23 jours durant le reste de l'année a été étendu à 50 jours par an.
- Au 1er janvier 2017, le calcul est passé à 475 heures par an sous contrat d'étudiant.
- Au 1er janvier 2023, ce plafond a été temporairement porté à 600 heures par an.
- Enfin, depuis le 1er janvier 2025, les étudiants peuvent désormais travailler jusqu'à 650 heures par an sous contrat d'étudiant.



650 heures de travail étudiant.

Le 8 mai 2025, le Moniteur belge a publié la loi fixant le plafond d'heures de travail des étudiants à 650 heures par an moyennant le paiement d'une cotisation de solidarité. Cette modification est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2025 offre aux étudiants une plus grande latitude pour travailler à un taux d'imposition réduit avec exonération du précompte professionnel. Pourtant, les résultats de notre étude révèlent une rupture de tendance frappante par rapport aux intentions initiales.

bien que 75% des étudiants soient au courant du plafond de 650 heures, cette prise de conscience ne se traduit pas directement par un accroissement du nombre d'heures de travail. Au contraire:

- Croissance limitée: seuls 24% des étudiants ont bel et bien l'intention de prester davantage d'heures de travail. C'est moins que l'an dernier, lorsque 31% en exprimaient cette intention.
- Statu quo: rien ne change pour une large proportion d'entre eux; 41 % des étudiants interrogés indiquent que leur schéma de travail restera identique (une part en nette augmentation par rapport aux 30 % de l'an dernier).
- Pas d'heures en plus: quelque 63% des étudiants n'ont pas l'intention de travailler davantage, soit le double des 31% de l'année précédente.

Autant de chiffres qui suggèrent qu'un grand nombre d'étudiants ont atteint leurs limites, ou que l'équilibre entre études et travail l'emporte sur l'idée de multiplier les heures de travail.

Malgré la complexité des règles relatives au plafond fiscal des moyens de subsistance nets, les étudiants ne semblent pas s'en émouvoir. Plus de 7 étudiants sur 10 (73%) ne s'inquiètent pas de franchir ce seuil de revenus.

pourtant, le débat de principe sur ces limites reste vif:

- Revenu complémentaire illimité: 3 étudiants sur 4 (74%) estiment qu'ils devraient pouvoir toucher un complément de revenus sans restrictions. Bien qu'il s'agisse encore d'une large majorité, on observe une légère baisse par rapport aux 78% qui, l'an dernier, se disaient favorables à un régime non plafonné.

Le législateur a ouvert grand la porte aux 650 heures, mais les étudiants ne s'y engouffrent pas pour l'instant. L'augmentation du nombre d'étudiants qui s'en tiennent au régime actuel indique que la limite de ce qui est compatible avec le suivi d'un cursus semble être atteinte.

2.2 quels types de jobs, quels secteurs et quelles entreprises?

Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont clairement l'horeca (27%), le commerce de détail (20%) et les entreprises de production (7%). Les loisirs (parcs d'attractions, clubs, ...) (7%) et les administrations publiques (6%) complètent le top 5. Un classement qui reste stable par rapport aux années précédentes.

Les fonctions de magasinier et de caissier/ère (10% chacune) sont les jobs d'étudiant les plus exercés, suivies par celles de réassortisseur/euse de rayons (9%), d'employé(e) administratif/ve (8%), d'ouvrier/ère de production et d'aide de cuisine (7% chacune). À noter la baisse significative de la fonction d'ouvrier de production (- 3pp.).

Comme chaque année, nous observons les différences traditionnelles entre hommes et femmes. Par exemple, 14% des jeunes femmes ont travaillé comme caissières (contre 6% des jeunes hommes) et 10% comme monitrices (contre 3% chez les garçons). À l'inverse, 14% des garçons ont travaillé comme magasiniers (contre 6% des filles), 12% comme réassortisseurs de rayons (contre 6% des filles) et 9% comme ouvriers de production (contre 4% côté féminin).

Comme les années précédentes, les jobs d'étudiant les plus exercés sont ceux qui semblent presque tous appelés à se raréfier très fortement dans le futur.

Les étudiants sont surtout à la recherche d'un job d'étudiant comme employé(e) administratif/ive, moniteur/trice / animateur/trice, caissier/ère, magasinier/ère, aide de cuisine ou réassortisseur/euse de rayons. Les jobs de magasinier, réassortisseur et ouvrier de production sont particulièrement prisés par les garçons, tandis que les filles préfèrent travailler comme monitrices, caissières ou aides-soignantes.

Si l'on regarde la taille des entreprises qui emploient des étudiants, on remarque que 17% d'entre eux travaillent dans des entreprises de plus de 100 salariés. Par ailleurs, la moitié d'entre eux (50%) sont engagés dans une entreprise de taille moyenne (entre 11 et 100 travailleurs) et 33% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs).

le travail hybride se stabilise.

Tant la proportion d'étudiants télétravaillant à 100% (16%) que celle mêlant télétravail et travail en bureau (11%) sont restées quasiment stables. Il n'en reste pas moins que le télétravail est devenu une forme de travail incontournable, même dans le domaine du travail étudiant.

tableau 2

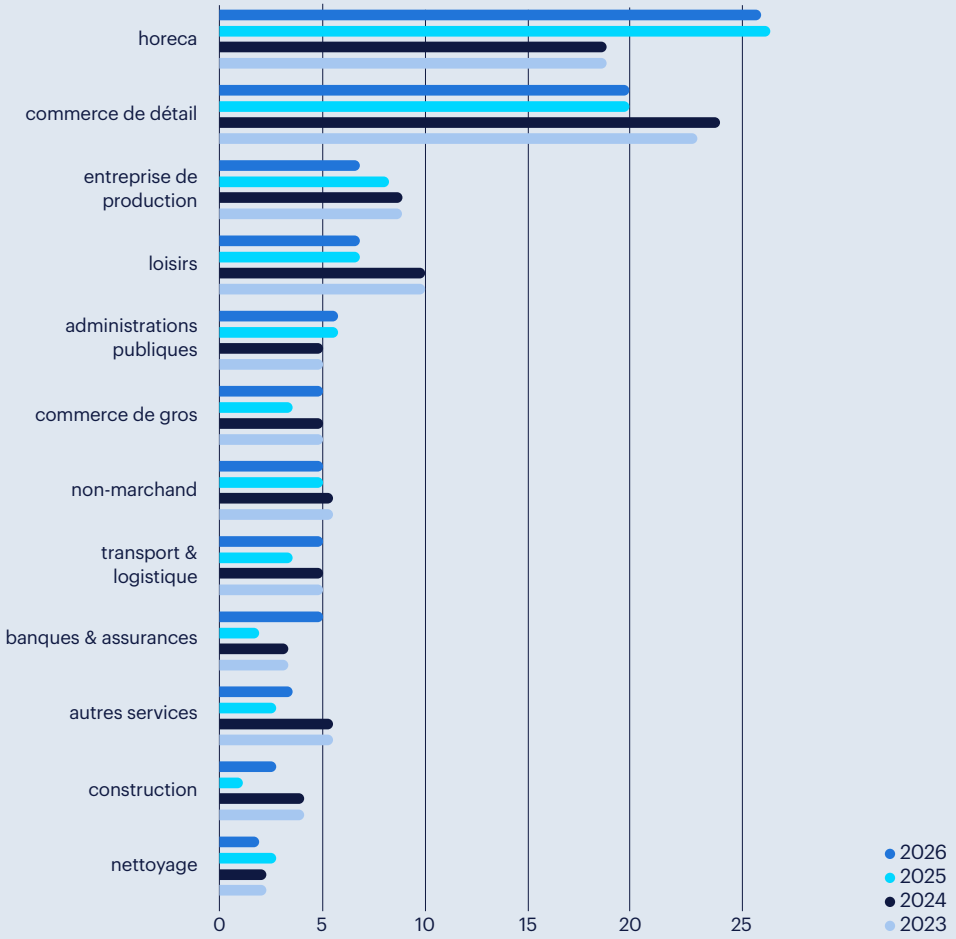
les jobs d'étudiant les plus exercés et recherchés (proportion) (en%)

		exercés	recherchés
1.	magasinier/ère	10	7
2.	caissier/ère	10	8
3.	réassortisseur/euse de rayons	9	7
4.	employé(e) administratif/ve	8	10
5.	ouvrier/ère de production	7	6
6.	aide de cuisine	7	7
7.	barman/barmaid	6	5
8.	moniteur, animateur, sauveteur (/trice)	6	8
9.	technicien(ne) de surface	5	4
10.	serveur/euse	4	3



figure 4

dans quels secteurs travaillent les étudiants? (en %)



2.3 comment les étudiants cherchent-ils et trouvent-ils leur job ?

De manière générale, nous remarquons peu de différences par rapport à l'année dernière dans les canaux empruntés par les étudiants pour chercher un job d'étudiant:

	cherchent	trouvent
1. famille	47%	25%
2. amis & connaissances	45%	17%
3. agences d'intérim	35%	12%
4. sites d'emploi	35%	8%
5. candidature spontanée	34%	11%
6. apps de recherche d'emploi	25%	6%

La famille et les amis & connaissances demeurent de loin les principaux canaux exploités pour trouver un job d'étudiant. Viennent ensuite les sites d'emploi et les agences d'intérim. Les sites d'emploi accusent un recul significatif de 9 pp. Les applications de recherche d'emploi ne se révèlent toujours pas efficaces. Elles sont de plus en plus souvent utilisées mais ne débouchent encore que rarement sur un job.



«la famille et les amis & connaissances restent de loin les principaux canaux exploités pour trouver un job d'étudiant.»

2.4 les formes contractuelles.

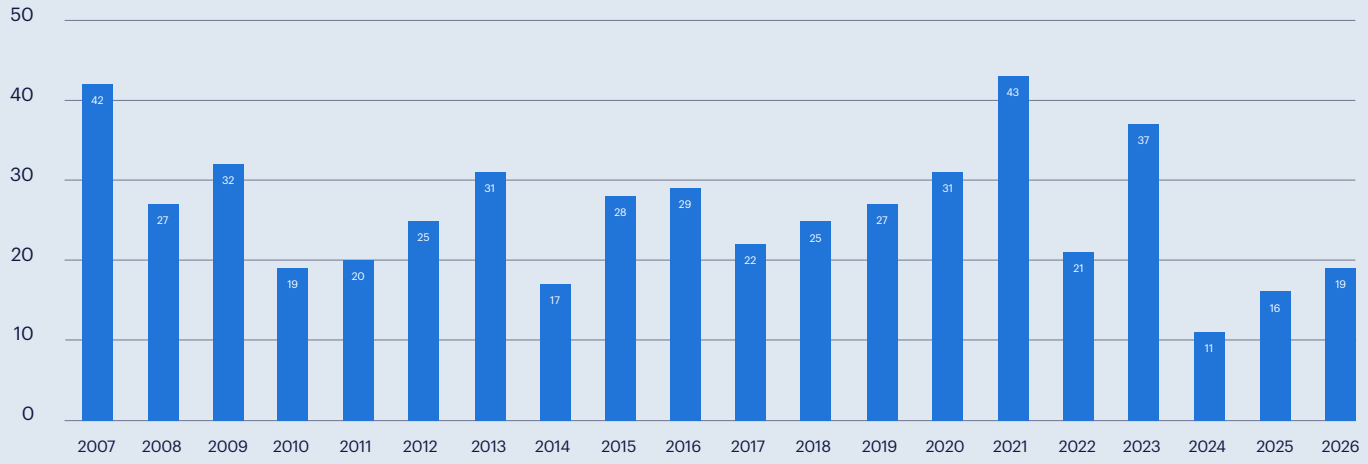
Plus de 8 étudiants sur 10 ont exercé leur dernier job d'étudiant dans le cadre d'un contrat (82%), une proportion stable par rapport à l'an dernier. On dénombre toutefois plus de jobs d'étudiant sans contrat dans les toutes petites entreprises (< 6 collaborateurs). Le nombre de mineurs d'âge affirmant travailler sous contrat est en diminution depuis 3 années consécutives: 81% (2026), 84% (2025) et 89% (2024), mais encore sensiblement plus élevé qu'en 2023 (63%).

La plupart des étudiants ont été embauchés sous contrat mensuel (32%); viennent ensuite les contrats hebdomadaires (27%) et journaliers (27%). Les contrats horaires sont les moins fréquents (14%).

Pour près de 3 étudiants sur 4, le nombre d'heures effectivement prestées coïncidait avec celui figurant dans leur contrat (77%). 11% ont effectué plus d'heures que ce qui était convenu. Les heures supplémentaires ont été payées dans 65% des cas. 12% ont travaillé moins d'heures que ce qui était convenu. Les heures prévues ont été payées dans 73% des cas.

figure 5

évolution de la part des moins de 18 ans sans contrat (en %)

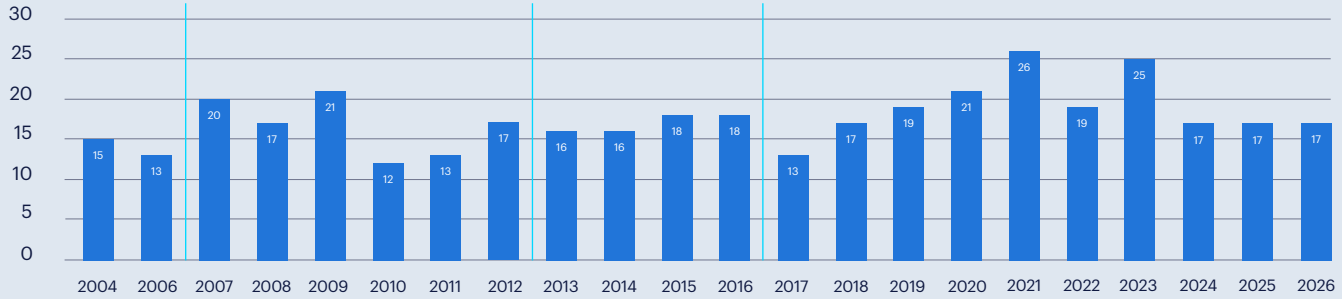


Malgré le fait que chaque réforme ait rendu le travail étudiant plus intéressant (pour les étudiants comme pour les employeurs) et que les risques liés au travail au noir ne se justifient pas au regard des avantages offerts par la réglementation actuelle, près de deux étudiants mineurs sur 10 travaillent encore et toujours sans contrat aujourd'hui.

La figure ci-dessous montre l'évolution du travail au noir chez les étudiants. Les lignes bleues pointent les moments où trois modifications de loi ont rendu le travail étudiant plus intéressant, éliminant ainsi une bonne part des avantages liés au travail au noir. Il est dès lors saisissant de voir les entreprises encore engager 17% de l'ensemble des étudiants et 19% des moins de 18 ans sans contrat, avec tous les risques que cela comporte. Nous ne pouvons qu'en déduire que les différents assouplissements n'ont pas abouti au recul structurel du travail au noir.

figure 6

évolution de la part des étudiants sans contrat (en %)



le contrat est-il respecté?

Lorsqu'il y a contrat, celui-ci est-il respecté? C'est en majeure partie le cas. 82% confirment que le contrat a été respecté. Les répondants attribuent un score moyen de 8,2 sur 10.

2.5 la rémunération des étudiants.

Le salaire horaire médian (14 EUR) dépasse d'un euro celui de l'an dernier, avec une différence notoire entre les hommes (14 EUR) et les femmes (13 EUR). Le salaire horaire moyen s'élève selon les étudiants à 14,50 euros (contre 13,70 euros l'an dernier). Les hommes (15,30 EUR) gagnent significativement plus que les femmes (13,70 EUR), tandis que les mineurs d'âge (13,20 EUR) gagnent significativement moins que les autres tranches d'âge. Les hommes gagnent en moyenne 4.259 euros et les femmes 3.230 euros par an.

2.6 le montant des dépenses des étudiants.

Les médias relatent de plus en plus souvent le cas d'étudiants qui ont du mal à joindre les deux bouts. Pour mieux comprendre dans quelle mesure la hausse du coût de la vie influence leur comportement, nous mesurons depuis quelques années son impact sur le travail étudiant. Les chiffres les plus récents révèlent que la moitié des étudiants ont accepté un job d'étudiant pour faire face à l'augmentation des frais. Par ailleurs, 4 étudiants sur 10 ont demandé à leur employeur actuel s'ils pouvaient augmenter leur nombre d'heures de travail.

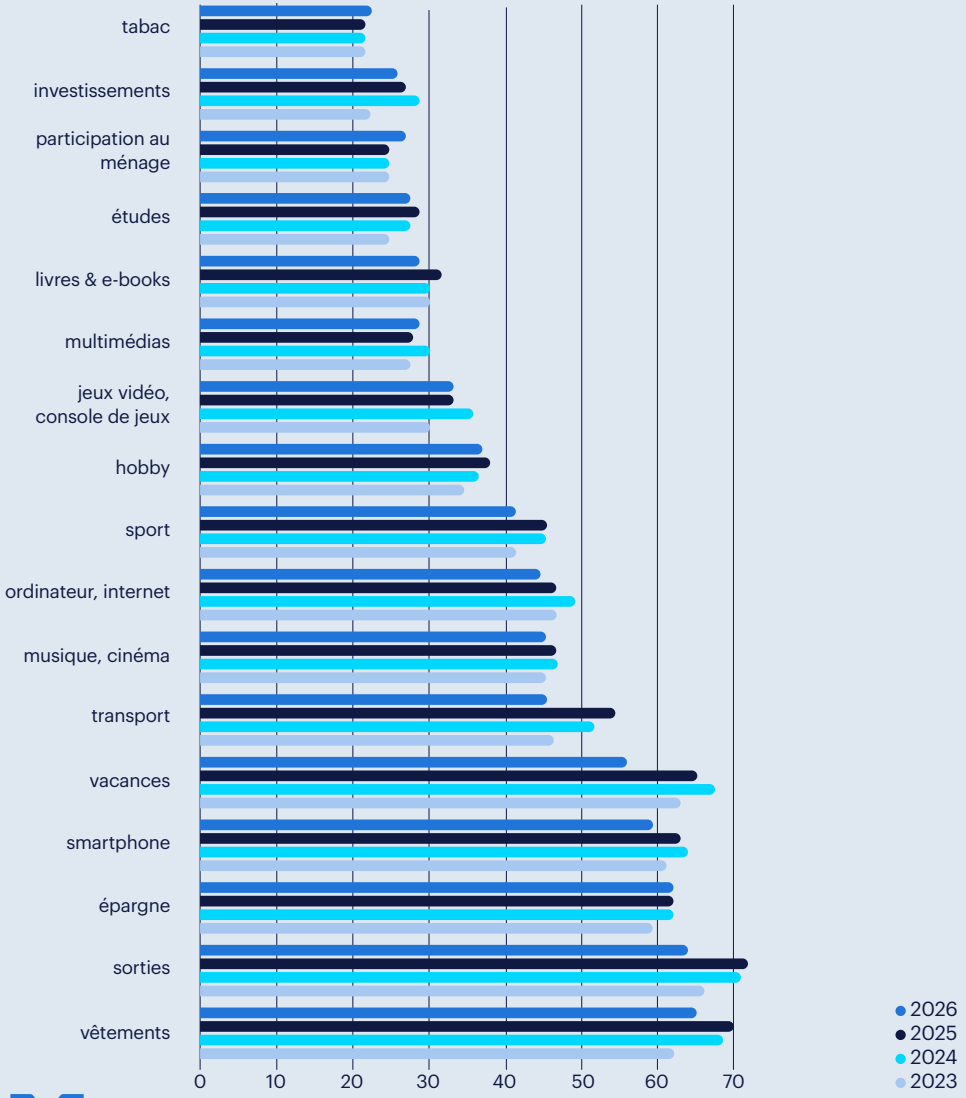
Le schéma des dépenses des étudiants montre malgré tout une grande constance. D'une année à l'autre, nous n'observons que d'infimes changements dans la manière dont les étudiants dépensent leurs revenus. En Belgique, les étudiants travaillent avant tout pour leurs loisirs, leurs achats ou leur épargne. À première vue, un nombre considérable d'étudiants recourent malgré tout au travail rémunéré pour contribuer au budget familial (27%) ou financer (partiellement) leurs études (28%).

Toutefois, en ramenant toutes les dépenses à un total de 1.000 euros, nous voyons qu'à peine 8% servent à couvrir les frais des études et du ménage confondus. Concrètement, cela veut dire que les étudiants consacrent en moyenne 82 euros au budget familial (contre 74 euros auparavant) et 105 euros à leurs études (contre 101 euros).

Cette situation belge est plutôt exceptionnelle. Dans de nombreux autres pays, une part bien plus substantielle du revenu de l'étudiant est directement affectée au financement de sa formation. Pour l'heure, l'étudiant belge continue à travailler principalement pour financer ses activités en dehors des études. Or cette vie aussi, bien sûr, a vu son coût augmenter.

figure 7

part des étudiants consacrant le fruit de leur travail à des dépenses spécifiques



Les dépenses réservées à chaque poste peuvent être conséquentes ou au contraire minimes. Pour y voir plus clair dans la ventilation globale des budgets, nous avons réparti l'ensemble des revenus selon ces différentes catégories afin d'obtenir une image plus complète du schéma de dépenses. Celui-ci demeure très stable au fil des ans.

tableau 3

montant moyen réservé à chaque poste de dépenses (en %)

vêtements	9
sorties, cinéma	9
épargne	8
smartphone	8
vacances, voyages	8
transport	6
musique, films (spotify, netflix,...)	6
ordinateur portable, tablette	6
sport	6
hobby	5
gaming (jeux vidéo, console, ...)	5
multimédias, tv	4
livres, e-books	4
études	4
participation au budget du ménage	4
investissements	4
tabac	3

2.7 le salaire et le contenu de la fonction, critères décisifs.

Quels facteurs jouent un rôle dans le choix d'un job d'étudiant? Le principal critère de recherche du candidat jobiste est, comme toujours, la rémunération. Le salaire est déterminant, loin devant l'ambiance de travail, la proximité du lieu d'emploi ou le secteur d'activité. L'acquisition d'expérience n'arrive qu'à la cinquième place en termes d'importance et l'acquisition d'un futur emploi dans l'entreprise, en septième position. Les scores de la plupart des critères restent équivalents à ceux de l'an dernier.

tableau 4

qu'est-ce qui guide le choix de votre job d'étudiant (en %) (fréquence et importance)?

	fréquence	importance
salaire	97	43
ambiance de travail	79	15
proximité du job	74	14
secteur	73	13
acquisition d'expérience	62	11
possibilité de prester beaucoup d'heures	58	10
futur emploi dans l'entreprise	49	10
pas de travail le week-end/en soirée	46	10
rôle social de l'organisation	41	10

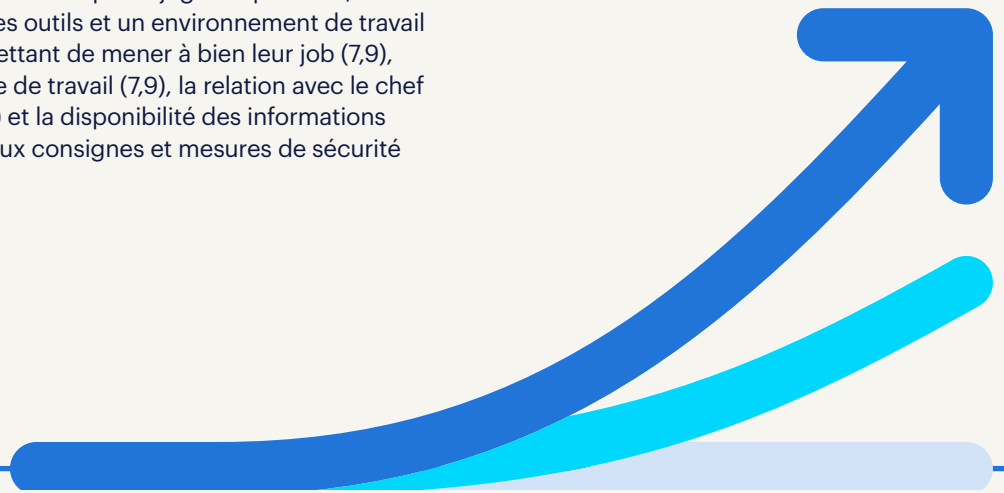
(1) fréquence: proportion d'étudiants mentionnant ce critère

(2) importance: importance moyenne accordée à ce critère

Nous avons également interrogé les étudiants sur ce qu'ils qualifient très concrètement d'important dans un job d'étudiant. Il en ressort une fois de plus que le salaire proposé par celui-ci constitue le critère décisif (8,1 sur 10). Autre critère figurant tout en haut de la liste: la disponibilité des informations relatives au contenu du job (8,0).

Parmi les autres aspects jugés importants, on retrouve les outils et un environnement de travail leur permettant de mener à bien leur job (7,9), l'ambiance de travail (7,9), la relation avec le chef direct (7,7) et la disponibilité des informations relatives aux consignes et mesures de sécurité (7,7).

En un mot, les étudiants travaillent pour gagner de l'argent mais accordent presque autant d'importance au contenu du travail. Ils sont en outre clairement motivés à l'accomplir correctement, comme en atteste la grande importance qu'ils attachent à la qualité de l'information qui leur est donnée et à un environnement de travail propice à l'exécution correcte de leurs tâches.



2.8 le salaire adapté au travail, facteur essentiel de satisfaction.

Globalement, les étudiants sont assez satisfaits de leur dernier job. Cette satisfaction se traduit par un score de 7,7 sur 10. Un salaire adapté au travail fourni est essentiel à cet égard, de même que la disponibilité d'informations suffisantes sur le contenu de la fonction. La satisfaction globale reste stable, et il en va de même pour les différents aspects du job.

tableau 5

satisfaction globale et satisfaction procurée par les divers aspects du job d'étudiant (sur une échelle de 0 à 10)

	2026	2025	2024	2023	2022	2021
globalement	7,7	7,6	7,8	7,8	7,8	7,5
salaire adapté au travail	7,6	7,6	7,6	7,6	7,7	7,3
outils et environnement de travail	7,7	7,6	7,7	7,6	7,8	7,4
ambiance de travail	7,6	7,7	7,6	7,6	7,6	7,3
info suffisante sur le contenu du travail	7,5	7,6	7,7	7,5	7,8	7,4
relation avec le chef direct	7,5	7,6	7,6	7,5	7,6	7,3
info suffisante sur la sécurité	7,5	7,5	7,5	7,4	7,5	7,4
travail intéressant	7,2	7,1	7,2	7,2	7,2	7,0
info suffisante sur les droits/devoirs	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,0

2.9 l'influence sur les performances aux études.

En travaillant pendant leurs études, les étudiants ne récoltent pas seulement de l'argent. Ils acquièrent également des compétences qui pourront leur servir plus tard sur le marché du travail. À l'inverse, l'une des conséquences négatives redoutées est que leurs études en pâtissent. Qu'en pensent les jeunes eux-mêmes?

30% des étudiants interrogés estiment que leur travail de jobiste a influencé négativement leurs performances aux études.

En revanche, un peu plus de la moitié (55%) attribuent un score supérieur à 6 à l'affirmation selon laquelle leur travail d'étudiant contribuerait à leur bien-être mental.

2.10 le rôle majeur des parents (et de la famille).

Les parents semblent jouer un rôle relativement important dans l'univers du travail étudiant. Ils n'hésitent pas à chercher des jobs (pas moins de 47% de l'ensemble des étudiants cherchent un job d'étudiant par le biais de la famille), à postuler et à assurer une partie de l'administration. Plus d'un tiers des étudiants (34%) confirment que leurs parents assument la majeure partie de ces tâches. Une hausse significative par rapport à l'an dernier (27%).

Détail frappant: malgré cette hausse globale, les mineurs sont moins nombreux que l'an dernier à être soutenus par leurs parents dans leurs tâches administratives.



2.11 les perspectives d'avenir sur le marché du travail.

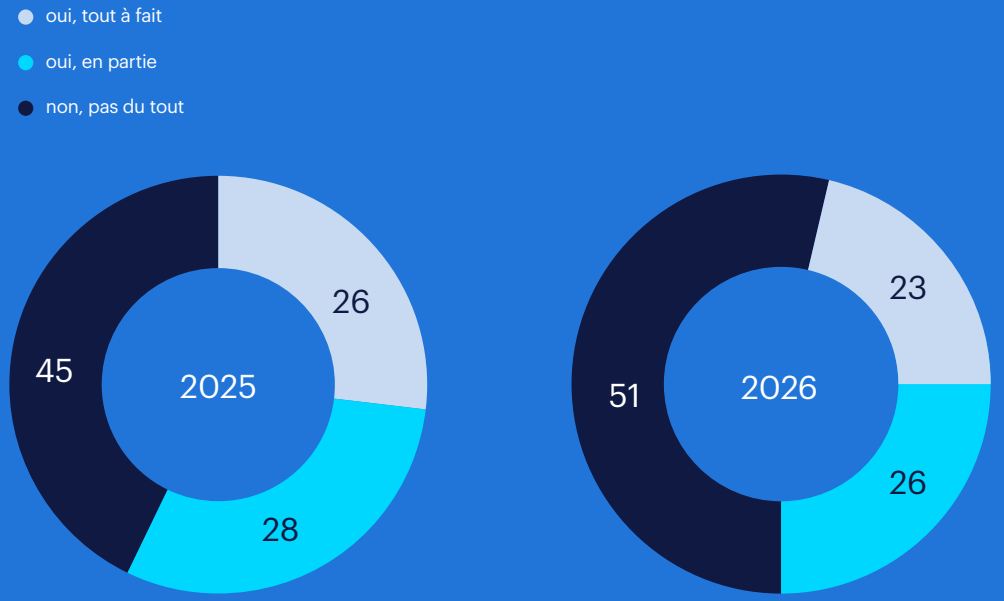
job d'étudiant choisi en fonction des études.

Les perspectives d'avenir ne jouent qu'un rôle mineur dans le choix d'un job d'étudiant: une petite moitié (49%) opte pour un job d'appoint en cohérence avec les études. Un résultat en baisse par rapport à l'an dernier (54%).

Il n'empêche que bon nombre d'étudiants manquent de belles opportunités en privilégiant une vision à court terme. Ce faisant, ils n'exploitent pas le plein potentiel des jobs d'étudiants. Les jeunes qui peuvent prouver l'acquisition d'une certaine expérience dans le prolongement de leurs études intègrent le marché du travail avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs concurrents. Autrement dit, ils multiplient leurs chances à plus long terme de décrocher un emploi à l'issue de leurs études, et donc de percevoir rapidement un revenu fixe.

figure 8

proportion d'étudiants choisissant leur job d'étudiant en fonction de leurs études





garder le même employeur n'est pas une option après les études.

Si plus de 8 étudiants sur 10 (85%) souhaiteraient garder le même employeur pour leur prochain job d'étudiant, seuls 35% voient encore cette entreprise comme une option possible pour un emploi après leurs études.

choix d'études guidé par le futur emploi.

Le principal moteur du choix d'études s'avère être manifestement le futur métier (67%). Environ un étudiant sur trois (33%) dit choisir ses études en fonction du contenu de la profession.

opportunités sur le marché du travail.

Nous nous sommes à nouveau demandé cette année comment les étudiants évaluaient leurs chances sur le marché du travail. 36% d'entre eux pensent décrocher un emploi entre un et trois mois après la fin de leur cursus. 20% se montrent encore plus optimistes puisqu'ils sont convaincus d'être au travail dans le mois qui suivra la remise de leur diplôme. Seuls 4% des répondants craignent ne trouver du travail qu'au-delà d'un an après leurs études.

Plus d'1 étudiant sur 4 (32%) est pessimiste quant à ses chances de trouver une place sur le marché du travail, incriminant essentiellement la situation économique (47%), son manque d'expérience (43%), la situation géopolitique, le choix de sa formation ou l'inadéquation de son diplôme (23% chacun).


randstad
partner for talent.